

Le Prof Bobo B. KABUNGU
publie une étude intitulée
« les facteurs déterminants du
vote en contexte Congolais »

Gilbert KABANDA
organise une matinée de
réflexion à l'hôtel Sultani

Le Prof. MUKONDE Pascal
publie l'ouvrage dénommé
« les diversités des droits dans
la quête de la sécurité humaine »

Le Prof. MPIANA TSHIMANKINDA Pius
et son Equipe de recherche valident
l'activité anti-drépanocytaire
de DrépaThé

SOMMAIRE

Garder le cap en consolidant les acquis..... P3

Activités du Ministère..... P4

- Gilbert KABANDA organise une matinée de réflexion à l'hôtel Sultani

Le CSN reprend avec les modules de formations pour les chercheurs..... P5

Le CGEA organise une matinée scientifique sur les produits du Réacteur TRICO II en Radio Pharmacie..... P6

Le Prof. MUKONDE Pascal publie l'ouvrage dénommé «les diversités des droits dans la quête de la sécurité humaine »..... P6

Quid de la charge scientifique du chercheur ?..... P7

Le Prof Bobo B. KABUNGU publie une étude intitulée « les facteurs déterminants du vote en contexte Congolais»..... P8-9

La chercheuse Saruti fait resplendir le Kikobo, une langue méconnue du Nord-Kivu..... P10-11

Le Professeur Pius MPIANA TSHIMANKINDA et son Equipe de recherche valident l'activité anti-drépanocytaire de DrépaThé..... P12-13

Messages de Vœux du Président du Conseil Scientifique, le Prof. MPIANA TSHIMANKINDA Pius..... P12-13

Le CRESH remet de certificats d'honneurs à deux chercheurs émérites..... P13

COP 28 : la DG du CREE Prof Patience NGELINKOTO MPIA BOKANGO présente sa communication intitulée « Etat des lieux de recherches de quelques tourbières de la RDC dans le Bassin Congo (Lokolama, Eala , Mpama)..... P14

Comité de rédaction du Bulletin Sciences et Innovations Technologiques (BSIT)

Directeur de Publication :

Christian MAZONO MPIA (CSN)

Rédacteur en Chef :

José MUSANGANA (IRSS)

Secrétaire Général :

Jacques ASUKA MOTUNDU (CSN)

Secrétaire de Rédaction :

Jeanpi KALOMBO KANYINDA

(CNT)

Secrétaire de Rédaction Adjoint :

Nathalie NKANGA (IGC)

Rédaction Centrale

- Dany LUYINDULA (CSN)

- Jean-Luc BALOGIJE SELENGE (CRMD/BUNIA)

- Eli MANUANA/CRG

- Alain MBUYI MPOYI (CREE)

- Nicole LUBUYA KANDA (CRGM)

- Marcel MUENGULA

- MAMYI (INERA)

- NDILU MALU (CRSAT)

- LOTIME ANDANDA (CRLCA)

- Freddy MADUKU MANZOMBA (CRMN/ GEMENA)

- Yves LUHEMBWE (CRAA/LUBUM-BASHI)

- Théodore LUMU MBINGE (INADEP)

- Paulin MANDUNGU (CAV)

- MBONZI NKWEDI (CRSS/BANDUNDU) Marketing et Publicité

- Mélanie MWAMINI ZUHULA (CGEA)

- Patrick NSILULU MIFUNDU (CSN)

Design et Infographie

- Patrick BHAYO (CSN)

- Liévin MULUMBA KAPULU (CREM)

- Josaphat MENAVUVU (CSN)

- MPELO KANI. STEVENS

Camera

- Jean Louis MBANDA (CNT)

- Johnny MINGANU (CSN)



Garder le cap en consolidant les acquis



Prof. Pius MPIANA TSHIMANKINDA
Président du CSN

La Recherche Scientifique et Innovation Technologique en République Démocratique du Congo a connu un parcours riche en 2023. Et le Bulletin Science et Innovation Technologique s'est toujours fait l'honneur et le plaisir d'en être un fidèle porte-étendard. De la recherche du génie congolais à la production des connaissances dans divers domaines de la Recherche, c'était un bel exercice. Mieux, une pédagogie qui n'a pas produit un apprentissage stérile. Au contraire, l'instruction a été fructueuse. Les articles parus depuis le premier numéro de ce Bulletin ne tarissent pas. Et leur aura à porter au-delà des mots, dans le domaine des actions concrètes à l'instar du Conclave du Génie Scientifique Congolais. Mais, loin d'être une panacée, ces acquis doivent toujours être renforcés pour le bien de la Recherche Scientifique.

De nouvelles orientations doivent égale-

ment être données et diffusées pour être appliquées. C'est ce qu'a été le cheval de bataille du Patron de la Recherche Scientifique dans le pays de Patrice Emery Lumumba le Dr Gilbert KABANDA. Et cela devait être expliqué aux différents acteurs de la Recherche Scientifique, la vision étant également d'encourager toutes les parties prenantes, membres du corps académique, scientifiques et administratifs de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ainsi que chercheurs, innovateurs et inventeurs, à s'engager activement dans la consolidation de ces acquis pour le bien-être de la Nation. Comme qui dirait les acquis de la Science, à l'instar de tout processus révolutionnaire, sont semblable à une roue qui, lorsqu'elle n'avance pas, elle tombe.

C'est pourquoi, d'un côté, l'appropriation des avancées déjà obtenues en matière de Recherche Scientifique par les acteurs sectoriels et l'ensemble du peuple congolais en tant que bénéficiaire final, s'avère importante. De l'autre, la continuité de la production de la Recherche Scientifique doit se poursuivre dans le but d'atteindre ses objectifs. Cela est rendu manifeste par la mise en surface d'une langue méconnue au Nord-Kivu, représentant une richesse culturelle oubliée. Il en est de même de la découverte d'un alicament puissant ignorée du monde scientifique qui pourtant regorge des espoirs sur la prise en charge de la drépanocytose, une maladie grave qui produit des ravages dans les familles africaines, sud-américaines et indiennes.

Tout cela, fruits des recherches fouillées. Le plaisir qu'en fait le Bulletin Science et Innovation Technologique est une satisfaction de contribuer à

l'opérationnalisation d'une recherche qui aide à résoudre un problème insidieux et réel de la population. Une des preuves que ceux qui montrent le chemin de la Recherche Scientifique sont réellement sur terrain, à l'instar du Président du CSN, l'un des investisseurs de cet alicament. Ces inventions ne font pas oublier les autres acquis, plus ou moins passives mais autant importants qui doivent être évoqués. Voilà pourquoi les états des lieux de recherches de quelques tourbières de la RDC dans le Bassin Congo, une thématique d'actualité abordé lors la 28e Conférence des Parties sur les changements climatiques (COP28) tenue à Dubaï du 30 novembre au 13 décembre 2023, est évoqué dans ce numéro.

C'est vrai que sur le plan national et international, le chemin reste long, mais les acquis sont précieux et valent la peine d'être préservés. En cette année nouvelle, il n'est pas question pour le Bulletin Science et Innovation Technologique et ses animateurs de baisser les bras, surtout pas en ces moments où ce magazine fait la fierté du Ministère de la Recherche Scientifique, mais de maintenir le cap en compagnie de ses lecteurs.

Pour l'année 2024, le Bulletin Sciences et Innovations Technologiques ensemble avec ses animateurs et ses lecteurs, visent à maintenir le cap en conservant et en consolidant ses multiples acquis.

Prof Pius MPIANA TSHIMANKINDA
Président du Conseil Scientifique National



Le Ministre Gilbert KABANDA et ses partenaires

Gilbert KABANDA organise une matinée de réflexion à l'hôtel sultani

Le Ministre de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique, Dr Gilbert KABANDA, a organisé le 16 décembre 2023 à l'Hôtel Sultani à Kinshasa, une matinée de réflexion dans le cadre d'une directive de réorientation des principes de gouvernance, émise par le Président de la République lors de la réunion du Conseil des Ministres.

Selon le Patron de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique, Gilbert KABANDA, cette activité avait pour objectif de divulguer cette nouvelle orientation. Elle visait également à encourager toutes les parties prenantes à s'engager activement dans la consolidation de ces acquis pour le bien de la Nation, a-t-il dit.

Il a indiqué que cette matinée de réflexion était destinée aux membres du corps académique, scientifique et administratif de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ainsi qu'aux chercheurs et inventeurs.

Il a demandé à tous ces acteurs de maintenir et capitaliser les acquis du Conclave du Génie Scientifique Congolais pour la bonne marche du pays. Le Ministre Gilbert KABANDA a préconisé l'appropriation des avancées déjà obtenues en matière de recherche scientifique par l'ensemble du peuple congolais en tant que bénéficiaire de tous ces produits d'invention ou d'innovation made in Congo.

« L'objectif est de transformer l'économie et la société en utilisant les compétences locales, ce qui est au cœur du concept produire, consommer et exporter congolais » a-t-il annoncé.

Le numéro 1 a indiqué que pour atteindre cet objectif, le gouvernement congolais a envisagé plusieurs stratégies clés. Il a prévu d'intégrer les résultats de la recherche scientifique locale dans l'économie nationale. Pour soutenir cela, le budget dédié à la recherche a été majoré à 3% pour 2024.

Le Ministre Gilbert KABANDA a aussi souligné que le gouvernement veut renforcer la collaboration entre les Ministères de l'Enseignement Supérieur

et Universitaire (ESU) et de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique (RSIT) pour maximiser l'efficacité de la recherche dans les universités et instituts supérieurs.

Dynamiser la Recherche et l'Innovation : Perspectives congolaises

La première phase de cette matinée scientifique a débuté par une conférence in-

tries, en utilisant la Recherche-Développement pour soutenir les techniques artisanales, aidant ainsi les petites et moyennes entreprises congolaises à devenir plus compétitives. Madame YANDJU a explicité ses idées en citant des exemples de succès en Afrique : la production du BISSAP au Sénégal et le développement des industries du Manioc au Nigeria et au Ghana.



Photo de famille lors de la matinée de réflexion le 16 décembre 2023 à l'Hôtel Sultani.

troductive de Madame la Professeur Marie-Claire YANDJU, Secrétaire Générale chargée de la Recherche à l'Université de Kinshasa (UNIKIN). Elle a mis l'accent sur l'importance de valoriser l'innovation dans les universités congolaises, souvent entravée par le cloisonnement des disciplines, des chercheurs et des centres.

La Professeur Marie-Claire YANDJU a souligné la nécessité de renforcer les liens entre les universités et les indus-

tries. La matinée de réflexion a continué avec des échanges dynamiques entre les participants et le Ministre KABANDA. Les discussions ont abordé divers sujets d'actualité, dont la visite récente du Directeur Général de l'AIEA. Les participants ont aussi proposé des idées concrètes pour pérenniser les acquis.

Cellule de communication du Ministre de la RSIT et Christian MAZONO/CSN



Photo de Famille

Le CSN reprend les modules de formations pour les chercheurs

Le Président du Conseil Scientifique National (CSN), le Professeur Pius MPIANA TSHIMANKINDA, après avoir reçu le quitus de la plénière du CSN, a rapidement réuni le bureau élargi de cet organe pour la reprise effective des formations des chercheurs du Ministère de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique (RSIT), le 10 janvier 2024 à Kinshasa.

Ces formations se subdivisent en thématiques qui se présentent comme suit :

- Généralités sur la recherche scientifique (chercheur et les métiers de la recherche ; fonctionnement d'une Institution de Recherche) ;
- Ecriture scientifique (recherche documentaire, types d'articles scientifiques, rédaction d'un article scientifique, bibliométrie, Rankine, initiation à l'écriture de la bibliographie, plagiat, initiations à Botero et Mendeleiev) ;
- Gestion responsable des données de la recherche ;
- Présentation efficace (astuces pour un bon PPT) ;
- Marketing scientifique et visibilité des chercheurs (Google schola, Research gate, etc.) ;
- Rédaction des projets et mobilisation des fonds de recherche (généralités sur les projets, analyse des parties prenantes, gestion de l'appropriation et analyse des parties prenantes, identification et analyse du problème, théorie du changement, cadre logique-suivi et évaluation, chronogramme des activités, budget, thématiques transversales : genre-one Heath-environnement, sources de financement des projets, canevas de projet ;

- Recherche, Innovation et entrepreneuriat : business plan, incubateur, etc.

Lesdites formations se donneront pendant quatre mois et un chronogramme est dressé suivant les Institutions de Recherche. Les chercheurs ayant participé à tous les modules de formations recevront un certificat qui pourra également faire valoir comme « charge scientifique » pour les juniors. Récemment, le CSN a réuni les Directeurs Scientifiques de quelques Institutions de Recherche pour expliquer l'importance desdites formations pour les chercheurs.

Rappelons qu'en date du 12 au 14 juin 2023, les chercheurs du Centre de Recherche en Géophysique (CRG), du Centre d'Excellence Chimique, Biologique, Radiologique et Nucléaire (Co/CBRN), du Centre de Recherche en Eau et Environnement (GREE) et du Comité National de Protection contre les Rayonnements Ionisants (CNPRI) ont eu le privilège d'être la première vague des chercheurs qui ont reçu ces modules de formations grâce à des formateurs bénévoles. Il s'agit de : Prof. Pius MPIANA TSHIMANKINDA, Prof. Jean-Paul NGBOLUA, qui dans sa fonction de Conseiller Scientifique et le formateur principal, Prof. Damien TSHIBANGU, Prof. Florey NTUNGILA, Prof. Jean-Marie Liesse, Georges MABIALA, Régine AYOWA, José NYENDUE, Jean-Luc SELENGUE, etc.



Les chercheurs présents à la formation du CSN

Notons que les formations continues qui sont inscrites dans la feuille de route du CSN, sont très importantes pour accroître la capacitation des chercheurs en RD Congo ; d'autant plus que ces connaissances ne sont nullement pas apprises dans les formations académiques. Le CSN s'emploie à former l'ensemble de chercheurs du Ministère de la RSIT pour leurs permettre d'avoir des bases en vue de mieux exercer leurs fonctions et pourquoi doter la RD Congo d'une masse critique valable des chercheurs pouvant répondre aux différentes préoccupations du pays.

Consort BELES/ CSN



Le Batiment Administrative du CGEA

Le CGEA organise une matinée scientifique sur les produits du Reacteur TRICO II en Radio Pharmacie.

Le Commissariat Général à l'Energie Atomique (CGEA) a organisé, une matinée scientifique sur les produits du Reacteur TRICO II en Radio Pharmacie à Kinshasa, le 25 octobre 2023.

Cette activité scientifique a été animée par l'Attaché de Recherche du CGEA, Monsieur Herri KADIMA TSHISEKEDI. Il a relevé que l'objectif de cet exposé est de montrer le potentiel du Réacteur TRICO II pour produire des radionucléides utilisés en Radio pharmacie.

Selon lui, la Radio-Pharmacie peut être considérée comme la pharmacie en médecine nucléaire. Il a indiqué que la différence entre la Médecine nucléaire et d'autres spécialités de la médecine est au niveau de médicament. En Médecine nucléaire, on incorpore dans le médicament un radionucléide (élément chimique radioactif) qui peut être émetteur de rayons gamma, de particules bêta, alpha ou électrons Auger.

L'orateur a conclu que le Reacteur TRICO II peut servir à produire des radionucléides utiles, selon le besoin actuel de notre pays, en quantité satisfaisante. Il a souligné également que les cibles sont disponibles, ils ne restent qu'à installer des hottes contenant les chaînes d'extraction et le conditionnement des radionucléides.

Plusieurs décisions ont été prises et des recommandations faites au cours de cette matinée, en vue de booster davantage le CGEA.

Mélanie MWAMINI/CGEA

Le Prof. MUKONDE Pascal publie le livre dénommé «les diversités des droits dans la quête de la sécurité humaine»

Le Professeur MUKONDE Pascal a publié à l'édition Globethics à Kinshasa le livre intitulé «les diversités des droits dans la quête de la sécurité humaine».



Selon l'auteur, la sécurité humaine est tributaire de tous les secteurs de la vie humaine. Elle se trouve confrontée à l'immensité de l'insécurité multiforme : l'absence d'une politique adéquate de planning familial, dans une approche plutôt qualitative que quantitative, l'insécurité alimentaire que nutritionnelle, l'insécurité sociale des travailleurs comme l'insécurité militaire créée par multiples menaces à la paix et par des violences inhumaines de toutes sortes.

Cet ouvrage de plusieurs pages offre l'information adéquate et pratique sur différentes catégories de droits partagés dans le cadre d'une mondialisation aussi bien unitaire que plurielle. Il s'adresse

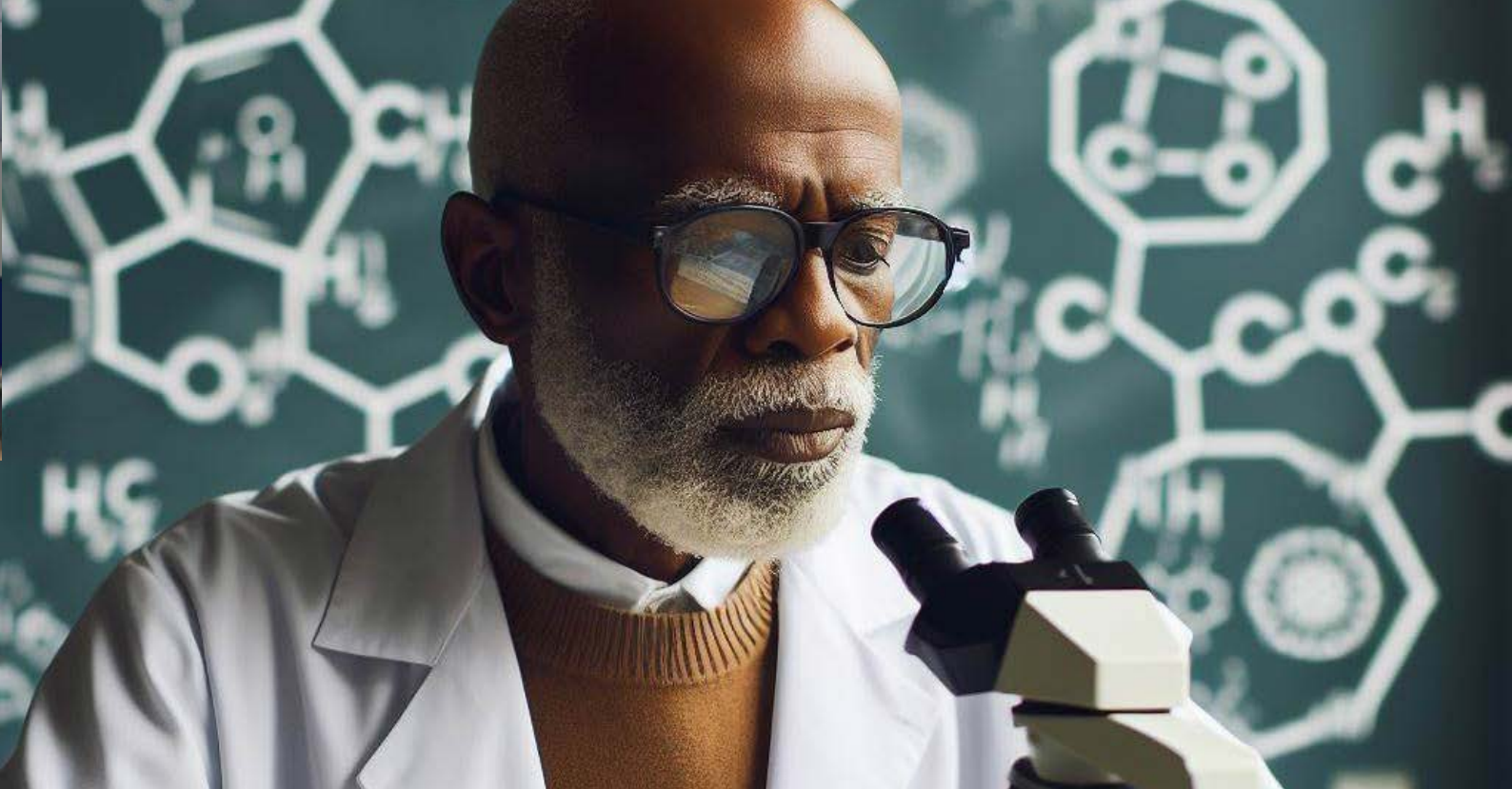
surtout aux Pouvoirs Publics pour l'adoption d'une politique cohérente et souple, emprunte des évidences de fait et de droit, en vigueur ou à légiférer. L'auteur présente ici un laboratoire spécifique et holistique d'idées en matière de la sécurité humaine.

Notons que le Professeur Pascal MUKONDE MUSULAY Pascal est le Doyen de la Faculté de droit à l'Université Pédagogique Nationale (UPN), Vice Doyen à la Faculté de Droit à l'Université Protestante au Congo (UPC) et à la Faculté des Sciences Politiques, Administratives et Relations Internationales, Leadership Académisa Université (LAU). Il est Directeur de Recherche au Centre de Recher-

che en Sciences Humaines (CRESH) et Conseiller Ethique et Management au Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique. Il est Avocat au Barreau de Kinshasa/ Matte et au Barreau National de la RDC.

Il est aussi Professeur invité à la Faculté de Droit de l'Université de Fribourg en Suisse, de l'Université de Sherbrooke et de l'Université de Chicoutimi au Canada, Chercheur au Centre d'études sur le Droit International et la Mondialisation (CEDIM) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), et au Centre d'études sur les régions en Développement (CEDAS), de l'Université Mc Gill au Canada.

MAZONO MPIA Christian et Consort BELESI/CSN



Quid de la charge scientifique du Chercheur

Les chercheurs dans les Institutions Publiques de Recherche ont longtemps évolué sans que ne soient véritablement connues les obligations qui s'imposent à eux. Il leur était demandé tout simplement la publication d'un certain nombre d'articles et/ou ouvrages scientifiques pour prétendre à la promotion en grade. Tout cela alors que le personnel académique à l'Enseignement Supérieur et Universitaire dispose d'une « charge horaire » sur base de laquelle il a été par ailleurs engagé, laquelle comporte un certain nombre d'obligations à accomplir assorties des sanctions, en cas d'inobservance.

Pour pallier cette carence, le bureau élargi du CSN, sous la conduite du Président Mpiana, a proposé à la tutelle un cadre juridique pouvant constituer « la charge scientifique du chercheur ». Faisant suite à cette proposition, le Ministre de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique a pris l'Arrêté Ministériel n°10MIN.RSIT/CAB.MIN/JMK/2023 du 03/01/2023 portant réglementation de la charge Scientifique du Chercheur des Institution de Recherche.

Conformément à cet Arrêté, la charge scientifique du chercheur se présente comme suit :

- La charge scientifique du Chercheur des Institutions de Recherche est fixée comme suit :
- Publication d'un article comme auteur principal ou de deux articles comme co-auteur ou un ouvrage ou encore la réalisation d'une innovation par année ;
- Animation d'au moins trois séminaires par année ;
- Participation à au moins soixante pourcent des séminaires organisés par les Institutions ;
- Encadrement des chercheurs juniors par des seniors assortis des PV d'au moins quatre séances par an, dûment signés par les deux parties ;
- Conception et/ou participation à au moins un projet de recherche par an ;
- Evaluation, pour les seniors, des projets d'articles des revues des Institutions ;
- Participation aux modules de formations spécifiques.
- La soumission des dossiers de candidatures des chercheurs pour la promotion en grade est subordonnée à la réalisation d'au moins :
 - 80% de la charge scientifique pour les chercheurs seniors ;
 - 70% de la charge scientifique pour les chercheurs juniors ;
- Le renouvellement du mandat des Assistants de Recherche est tributaire de l'accomplissement d'au moins 60% de la charge scientifique ;
- Le non réalisation par le chercheur d'au moins 50% de la charge scientifique est constitutif de manquement aux obligations professionnelles susceptibles des poursuites disciplinaires en vertu de l'article 156 du Statut du personnel de l'ESURS.

Cet arrêté a déjà fait l'objet d'une vulgarisation en ce que le Président du CSN en a fait état aux plénières du CSN et l'a envoyé aux différentes Institutions concernées. Tout récemment, le Président du CSN est revenu à la charge sur le respect scrupuleux de cette réglementation au cours d'une réunion qu'il a tenue avec les Directeurs Scientifiques des Institutions de Recherche.

Il convient de rappeler que ces dispositions sont obligatoires et opposables à tous les chercheurs et conditionnent leurs carrières.

Freddy IPUKA et Consort BELES/CSN



Le Président de la CENI dans un bureau de vote à Kinshasa

Le Prof Bobo B. KABUNGU publie une étude intitulée « les facteurs déterminants du vote en contexte Congolais »

Le Directeur scientifique du Centre de Recherche en Sciences Humaines (CRESH), le Professeur Bobo B. KABUNGU a publié une étude menée du 22 au 24 décembre 2023 à Kinshasa, intitulée « les facteurs déterminants du vote en contexte Congolais ». *L'économie influence-t-elle le choix électoral du fonctionnaire ? »*

Les facteurs déterminants du vote : du général au particulier

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, si pas plus tôt, le choix électoral intéresse les chercheurs. Lazarsfeld et al. (1948) faisaient déjà observer, il y a de cela près de soixante-quinze ans, qu'un électeur pense politiquement comme il est socialement, le vote n'étant qu'une transposition de la position sociale du votant. « Ainsi, commente LUCCHESI, le statut socioéconomique, la religion, le lieu de résidence sont des déterminants sociaux du vote. Par exemple, Lazarsfeld montre qu'aux Etats-Unis, il est plus probable que le vote soit pro-républicain quand l'électorat est constitué de citoyens vivant à la campagne et protestants ». Au final, la campagne électorale aurait un rôle mitigé. Elle ne ferait que renforcer des prédispositions et souvent, elle ne serait qu'incitative sans modifier fondamentalement les orientations des électeurs.

Depuis les années 1980, plusieurs auteurs, essentiellement occidentaux, se sont appesantis sur les motivations des penchants électoraux en Europe et

en Amérique, avec un point d'honneur réservé à l'économie. Ils démontrent qu'existe un lien significatif entre la performance de l'économie captée par des indicateurs objectifs (taux de chômage, de croissance économique, d'inflation...) au cours de l'exercice précédant l'organisation du scrutin (présidentiel) et les voix au profit ou non du gouvernement sortant. Ils mettent aussi en lumière l'importance de la perception de l'économie par les votants, un bon bilan économique mal présenté et/ou mal défendu pouvant s'avérer contreproductif. Sur le plan empirique, les enquêtes électorales en Amérique du Nord révèlent que, d'une part, les perceptions économiques dépendent, en partie, des préférences politiques des électeurs et que, d'autre part, l'évaluation de l'économie par l'électeur peut être rétrospective (critique du bilan économique du gouvernement sortant) ou prospective (tournée vers les retombées éventuelles des politiques suggérées par les compétiteurs).

En RDC, Aladi SENGE MILEMBA, analysant les élections de 2006 et 2011, est d'avis que les préférences électorales sont davantage déterminées par les avances

que les politiciens font aux électeurs ainsi que par la solidarité identitaire pour renforcer la visibilité du groupe social auquel ces derniers appartiennent. La présente réflexion voudrait contribuer au débat, en apportant une modeste contribution tirée d'une enquête menée dans le milieu des agents et fonctionnaires de l'Etat, sur la base du comportement électoral de cette frange de la population durant les scrutins de 2018 et de 2023.

Matériel, terrain et méthode

Afin d'interroger la population concernée par la présente étude, soit environ 1.350.000 agents et fonctionnaires de l'Etat disséminés à travers le pays, un échantillon de 385 individus a été retenu, avec une marge d'erreur de 5,0 %. Le taux de réponse ayant été estimé à 50,0 %, 770 questionnaires ont été administrés, via des appels téléphoniques. Pour une collecte de données aisée, la méthode appropriée a consisté en la triangulation des échantillonnages de commodité (ou de convenance), au jugé (ou raisonné) et par quotas. Il s'agit donc d'une méthode non aléatoire (ou non probabiliste).

Ainsi, les individus interrogés (i) au hasard, suivant leur disposition à répondre, (ii) en divisant la population par segment suivant le grade (personnel d'exécution, cadre de commandement, cadre de direction) et (iii) en retenant des parts égales de la population (urbaine ou rurale). Il est à signaler que les contacts téléphoniques ont été tirés d'une base de données conçue par le Secrétariat Technique du Comité de Suivi de la Paie en 2020.

Après un bref aperçu sur l'intérêt de l'enquête, les questions se rapportaient essentiellement aux déterminants (anthropologiques, sociaux, politiques et économiques) pondérés du choix électoral. Les personnes interrogées devraient donner des notes aux différentes assertions dont le total devrait donner 100 %. À la fin, une moyenne des notes devrait être dégagée.

Résultats

L'enquête effectuée du 22 au 24 décembre 2023 a permis de parvenir aux résultats ci-après :

- une note de 15,0 % a été accordée à l'assertion « position sociale et perspectives de l'évolution de la carrière personnelle de l'électeur », le fonctionnaire votant estimant que sa situation individuelle présente et à venir est prépondérante dans son choix ;
- une moyenne de 13,0 % a été donnée à l'assertion « rapprochement tribal ou linguistique », au regard de la persistance de la fibre géopolitique dans les préférences électorales. Nombreux ont affirmé voter en fonction des origines du candidat (ou de l'un de ses proches) qui peut influencer leur devenir ;
- la ligne « augmentation salariale significative récente » a reçu un poids de 11,0 %, au vu de l'intérêt du fonctionnaire pour ses conditions de travail qui demeurent précaires. Toute amélioration (fut-elle nominale) est, de ce fait, considérée comme salvatrice et profite au gouvernement sortant ;
- 11,0 % est la cote réservée au point relatif à l' « espoir en la capacité transformationnelle de la société par le leader » ;
- 9,0 % est la note attribuée à la perception de la conjoncture économique et sociale passée. Si elle est jugée favorable, le vote sera en faveur au pouvoir en place. Si elle est perçue comme défavorable, le choix sera une sanction ;
- l' « implication démontrée d'un candidat à rétablir ou à garantir la paix et l'intégrité territoriale » a été évaluée à hauteur de 8,0 %. C'est dire combi-

en la question de la paix préoccupe la population sous revue, quoi que la pondération de cette assertion ne vienne pas en tête de liste ;

- la « loyauté au parti ou au regroupement politique » a reçu la note moyenne de 8,0 %. Ceci indique qu'il y a une part de la population interrogée qui suit le « mot d'ordre » de l' « autorité morale » de l'association politique dont elle se reconnaît membre. Opter pour un candidat différent de celui du parti serait synonyme de trahison ;
- une moyenne de 6,0 % a été attribuée aux « traits caractéristiques personnels du candidat ». Il s'agit, selon le cas, de sa convivialité, de son charisme, de son attention aux problèmes du peuple, etc. ;
- la qualité de la campagne médiatique et la présence du candidat sur le terrain ont reçu une note moyenne de 5,0 %. Les médias ont donc un rôle, quoi que peu prépondérant, dans l'orientation du vote et ce, principalement des électeurs indécis ou sans coloration politique affirmée. Par ailleurs, le déplacement d'un candidat vers son électorat est susceptible d'encourager la population à faire le déplacement le jour du scrutin ;
- la cohérence du projet de société et la pertinence du programme proposé n'ont obtenu qu'une moyenne de 3,0 %, les agents et fonctionnaires de l'Etat interrogés ne connaissant pas (ou que très peu) les grands traits de l'offre politique des candidats. Et ceux qui y ont accès attribuent à cette assertion très peu de crédit car, pour eux, les promesses électorales ne sont généralement pas tenues au regard des pesanteurs du pouvoir ;
- 2,0 % est la note moyenne attribuée au rapprochement idéologique, les personnes interrogées affirmant que les partis politiques en RDC se classeraient difficilement, dans les faits, suivant leurs idéologies déclarées ;
- la rubrique « autres » a, quant à elle, reçu une note de 9,0 % qui montre bien que d'autres déterminants n'ont pas été captés de manière explicite.

Discussion conclusive

Cette réflexion est un projet d'article en cours de finalisation. Elle est partie des considérations théoriques et empiriques sur l'importance des questions économiques (et sociales) dans l'orientation des choix électoraux pour en vérifier l'évidence en contexte congolais. Que suggèrent les résultats ?

Primo, les considérations individuelles l'emportent sur les retombées collectives du vote. Le fonctionnaire élit le candidat

qui sera favorable à l'amélioration de sa situation personnelle (39,0 %), en comptant premièrement sur son penchant tribal, linguistique ou amical, à l'origine de sa position sociale actuelle ou attendue, y compris son revenu.

Secundo, l'agent ou le fonctionnaire de l'Etat tient aussi compte de l'évolution sociétale du pays car la macro influence la micro. En effet, un poids global de 28,0 % est réservé à la capacité transformationnelle de la société, à la conjoncture économique et à la paix.

Tertio, il analyse le potentiel managérial du compétiteur politique dont le poids global est de 14,0 % (caractère personnel, campagne et cohérence du projet du candidat).

Quarto, il est influencé par son appartenance politique, sa loyauté vis-à-vis du parti et son inclinaison idéologique ayant une importance relative mais significative (10,0 %).

Une attention particulière à l'économie permet de souligner, autant que l'on dit Nadeau et al. (1994), que plusieurs facteurs déterminants du vote en RDC (à concurrence de 35,0 % : position sociale et carrière, augmentation salariale et conjoncture) s'y rapportent. Parmi ces facteurs économiques, la majorité est d'ordre rétrospectif (avec une note globale de 20,0 %), le reste (15,0 %) étant prospectif comme le suggère Luches.

Quant aux autres facteurs, le rapprochement tribalo-linguistique mis en exergue dans cette étude rejoint Aladi Senge Mil Emba qui évoque la solidarité identitaire au Congo. Cependant, les sollicitations de la part des politiciens n'ont pas (ou plus) la même considération, probablement du fait de l'expérience acquise de la population congolaise. En définitive, la campagne n'est qu'incitative comme le soulignaient Lazarsfeld et les autres, scrutent le scrutin présidentiel aux États-Unis.

Cette analyse aura atteint un de ses objectifs si elle poussait les politicologues, les sociologues, les juristes, les anthropologues, etc., à pénétrer les aspects peu ou non abordés et à éclairer, d'un nouveau jour, les éventuelles zones d'ombre qui demeurent. En attendant, le CRESH qui envisage d'organiser une conférence sous le titre « Course à la présidence en RDC. Entre unicité idéologique et pluralité des idées et des logiques des candidats », propose déjà un changement de l'axe de l'étude, à travers quelques interrogations : (i) quels rapprochement entre les projets de société et les programmes d'action des candidats à la magistrature suprême en RDC ? (ii) pourquoi cette divergence d'appartenances malgré la convergence des tendances (politiques) ?

La chercheuse Saruti fait resplendir Le Kikobo, une langue méconnue du Nord-Kivu.



Saruti Adelphine
Attachée de Recherche

La richesse de la République Démocratique du Congo n'est pas seulement celle du sol et du sous-sol. Elle est aussi culturelle. Le pays est l'un des plus riches en langues en Afrique. Les Congolais parlent l'une des quelque 200 langues ethniques, voire plus de 500 dialectes. Certaines langues pourtant sont en dangers de disparition.

Les linguistes considèrent qu'un nombre important de langues sont en cours de transition du statut de langue vivante à celui de langue morte. C'est le cas de la langue Ikobo parlée par les Bakumbule du groupement Ikobo dans le territoire de Walikale au Nord-Kivu à l'est de la RDC. Le territoire de Walikale est limité au Nord par le territoire de Lubero, à l'Est par les territoires de Kalehe, Masisi et Rutshuru ; au Sud par le territoire de Shabunda et à l'Ouest par les territoires de Lubutu, Punia et Bafwasende dans la province de la Tshopo.

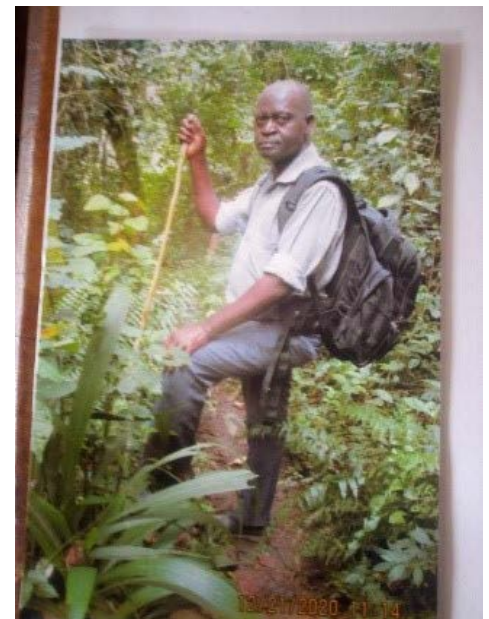
Les Bakumbule d'Ikobo dans leur identité linguistique, sont des bantous. Sur le plan géographique, ils vivent dans le groupement Ikobo, l'un des 13 groupements du secteur Wanyanga, dans le territoire de Walikale. Ce groupement dont le chef-lieu est le village de Buleusa à 220 km au nord-est de la ville de Goma, se trouve essentiellement dans une région à climat de montagne. Le groupement se trouve à l'extrême est du territoire de Walikale, entre les territoires de Rutshuru et Lubero. Les pluies sont abondantes toute l'année avec une courte saison sèche.

Le Relief est constitué des plateaux mais aussi des dépressions parsemées des collines.

On y voit une forêt clairière (steppe), très riche en végétation et accessible à toutes sortes de cultures. Ainsi, l'agriculture vivrière (la pomme de terre, le cacao, le caféier, la canne à sucre), le petit commerce et l'exploitation artisanale de minerais constituent l'essentiel de l'économie de ce groupement qui n'est pas épargné par les crises sécuritaires fréquentes dans la région.



Images d'illustration de la vie à Ikobo



Images d'illustration de la vie à Ikobo




























Les Bakumbule seraient venus de l'Ouganda dans leur migration avec les Bahunde, les Bamate du sud de Lubero et les Batangi. Ils se sont d'abord installés à Birundule dans le Rutshuru avant de traverser la rivière Luholu pour s'installer finalement dans le territoire de Walikale.

Ils sont des cultivateurs. Mais avant 1992, et surtout la guerre de 1994, ils avaient des vaches. C'est un peuple monothéiste. Ils ont un système royal : les BAMI sont des chefs intronisés. L'actuel Mwami, Go-

defroid Likanga, est régent de son petit frère. Le prince héritier est voulu par la Reine-mère (Mumbo). Il n'est pas nécessairement le fils biologique du Mwami car, disent les Bakobo, un Mwami doit être chef de tout le monde sana considération de la lignée parentale. Les femmes et les filles ne sont pas scolarisées dans la culture Iboko, ce qui contribue à l'aggravation de la situation socioéconomique de la population.

Les Bakumbule d'Ikobo sont plus de

75.000 locuteurs de la langue Kobo, une langue qui a longtemps perdu son originalité. Ils sont disséminés dans les groupements voisins dont celui de Kimsimba, Kanyabayonga et Itala dans le territoire de Lubero. A force de côtoyer les langues voisines, ses locuteurs ont fini par adopter les idiomes des langues voisines, à savoir le Kinande (de Lubero), le Kihunde (de Masisi) et surtout le Kinyanga de Walikale, qui sont devenues des « puits lexicaux » pour le Kikobo. Avec le temps, la langue du peuple Ba-

OLUFABE LW'EKIKOBO			ALPHABET KIKOBO		
a  kasara	b  bana	e  mbene	f  fuka	g  legembe	h  ihere
i  kishwi	ɨ  kithi	k  kikere	l  lulimi	m  mubu	mb  mbeba
n  manono	nd  ndaht	ng  ngima	nv  nvula	ny  nyumba	nz  nzoka
o  mboko	p  kipupa	r  rubaba	s  isinga	sh  shuku	t  mitutu
th  thatha	ts  itsuba	u  ngununu	ɛ  musunzu	w  iwe	y  mayi

Alphabet KIKOBO, R.D.Congo. Edition 2019. Illustrations © 2001 SIL International Literacy Department

Alphabet Kikobo-Olfabe lw'ekikobo (d'après SIL International Literacy Departement, 2019)

kumbule a perdu son originalité et ce peuple a été assimilée aux pygmées, aux Nande, aux Wanyanga ou autres tribus bantoues avoisinantes. La langue Kobo a pourtant des caractéristiques propres d'une langue à part entière. Mme SARuti Adelphine, chercheuse au CRMD/Bunia, travaille à redonner sa place à cette langue avec une équipe internationale de SIL (Société Internationale de Linguistique). Les données recueillies localement par une méthode exploratoire sont traitées aux laboratoires linguistiques des Etats unies.

Depuis 2019, des études ont été effectuées par Professeur Dr Constance Kutsch Lojenga de Leiden University / SIL International et Mr Douglas Boone des USA. L'alphabet de cette langue a ainsi été reconstituée et la langue a été classée comme une langue bantoue, dans les langues bantoïdes méridionales, bénoué-congolaises, précisément parmi les langues voltaïco-congolaises, de la famille des langues atlantico-congolaises et la grande famille des langues nigéro-congolaises. Le code linguistique de cette langue est IETF okc. Dans la norme ISO 639 qui définit une codification des noms de langues avec un niveau de détail linguistique fin, le code

de la langue Kobo est ISO 639-3 okc.

Cette classification est importante car elle permettra de ressusciter cette langue pour qu'elle passe d'une langue morte à une langue vivante. Les chercheurs visent à promouvoir la connaissance de cette langue pour valoriser la culture Ikobo car une bonne partie de la culture Ikobo est cachée dans sa langue.

En effet, il convient de rappeler que la langue, comme systèmes de signes linguistiques, de nature vocale, graphique ou gestuelle, permet la communication entre les individus et constitue un élément central dans la culture d'un peuple. En plus, elle permet à un individu de s'inscrire dans la réalité sociale, de lui donner un sens, de s'approprier les valeurs culturelles qui s'y rattachent. En fin, c'est par la langue qu'un individu s'affirme en tant que personne, qu'il extériorise la réalité qui l'habite et intériorise celle qui l'entoure. Bref, c'est l'identité-même d'une personne.

Les résultats de ces études sont attendus pour en savoir davantage sur la langue Ikobo qui est d'ores et déjà valorisée dans la classification internationale des langues de notre planète. Il reste que

ses locuteurs aussi mettent la main à la pâte pour sa promotion et celle de la culture Bakumbule d'Ikobo.

La promotion de la langue Ikobo, l'une des richesses culturelles de la République Démocratique du Congo mérite d'être pris en compte. Les travaux en cours de la traduction de la bible dans cette langue et la vulgarisation de l'alphabet sont des efforts louables. Il en sera de même de la sensibilisation des locuteurs de cette langue et la vulgarisation de son alphabet. Pourquoi pas entrevoir à long terme la publication des ouvrages dans cette langue ? cela passera par l'installation des écoles dans ce groupement de plus de 60.000 personnes mais qui n'a qu'une trentaine d'écoles primaires de fortune.

Ces résultats préliminaires des travaux de Mme Saruti et son équipe ne sur la langue Kobo ne sont qu'un avant-goût dans une meilleure connaissance de la langue et la culture de ce peuple pour sa contribution efficace au développement de la République Démocratique du Congo.

**BALOGIJE SELENJE Jean-Luc
CRM/BUNIA**

Tisane contre l'anémie SS
et autres anémies

**Drepa
Thé**

15 SACHETS DE 5g

DREPATHE

Made In DRC



ALICAMENT

Mise au point par l'équipe du prof Pius T. Mpiana.
Local B38 Faculté des sciences et technologies, UNIKIN.

Tel: +243 812 388 996, 812 390 922



DREPATHE

Made In DRC

**Drepa
Thé**

DrépaThé un puissant Alicament médicament

Le Professeur Pius MPIANA TSHIMANKINDA et son Equipe valident l'activité anti-drépanocytaire de DrépaThé.

Les bons aliments ont toujours été bénéfiques à la santé car ils entretiennent la vie. Certains sont doués des propriétés curatives vis-à-vis de plusieurs maladies. Ils sont ainsi appelés aliments médicaments ou simplement alicaments et sont donc des aliments qui soignent. La connaissance des alicaments devient plus intéressante surtout pour des maladies qui sont difficiles à soigner par la médecine moderne. C'est le cas de la drépanocytose ou anémie SS, encore appelée anémie falciforme, une maladie grave de sang. Sa gravité est due au fait qu'elle n'a qu'un seul traitement curatif actuellement disponible, la greffe de la moelle osseuse ; une intervention très coûteuse qui varie entre 55.000 et 66.000 euros en Europe. Ce coût élevé rend donc le traitement économiquement inaccessible à la grande majorité des malades, surtout que la maladie ne touche que les africains, les afro-américains et les indiens, peuples déjà limités financièrement.

Dans ce contexte, on comprend bien l'importance d'une thérapie efficace qui soit économiquement et géographiquement accessible. C'est exactement la particularité de DrépaThé®. De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'un phytomédicament dont l'activité anti-drépanocytaire a été validée par l'équipe de recherche dirigée par le Professeur Pius MPIANA TSHIMANKINDA de l'Université de Kinshasa. C'est en effet depuis plus de 15 ans que cette équipe de recherche étudie l'activité anti-falcémiant de plus de 100 plantes utilisées en médecine traditionnelle pour la prise en charge de la drépanocytose. Le but de cette étude est d'améliorer la couverture sanitaire dans la prise en charge de l'anémie SS en République Démocratique du Congo.

Au fil des années, l'équipe est arrivée à développer un phytomédicament à base de plantes alimentaires appelé DrépaThé®. Sa posologie est bien quan-

tifiée avec une efficacité scientifiquement validée. Quelques études ont été réalisées sur la toxicité aiguë et subaiguë de ce phytomédicament, sa composition nutritive, ses propriétés anti-falciforme, anti-hémolytique, anti-radicalaire et antioxydante ainsi que son effet sur les paramètres biochimiques sur deux modèles animaux. Tous les résultats sur l'efficacité ont été probants.

Ce phytomédicament est un mélange de poudres des feuilles de plantes comestibles dont l'innocuité a été validée scientifiquement, in vivo et in-vitro. Il constitue donc une formidable opportunité permettant d'obtenir des réponses thérapeutiques adéquates, s'inscrivant dans une rigueur scientifique avérée en termes de sécurité, efficacité, qualité mais aussi dans une rigueur économique et une accessibilité culturelle des populations.

DrépaThé se présente sous forme d'une poudre conditionnée dans des sachets de 5g qui sont contenus dans des cartons de 15 pièces chacun. Certes, la présentation de ce médicament lui offre déjà un avantage extérieur mais ce qui est plus intéressant, c'est son avantage intrinsèque. En effet, le recours à des combinaisons fixes des substances végétales et/ou des préparations à base de plantes augmente le ratio bénéfice/risque, grâce à une addition, voire une potentialisation des effets thérapeutiques des substances actives. On a également dans ce mélange la réduction, voire l'annulation des effets indésirables de certaines substances provoqués par d'autres, ce qui augmente la compliance ou l'observance du patient vis-à-vis de son traitement.

Si on veut comprendre l'importance de la recherche ayant abouti à la mise au point de DrépaThé® par l'équipe du Professeur Pius MPIANA, il suffit de se

représenter les niveaux d'intervention de(s) principe(s) actif(s) de ce phytomédicament dans l'organisme humain. Puisque l'anémie SS est une maladie génétique, les cibles visées par le phytomédicament doit avoir un lien avec les gènes qui sont touchés par la tare. La découverte d'un tel phytomédicament mérite donc son pesant d'or.

Pour rappel, l'anémie SS résulte d'une mutation sur un des gènes qui code l'hémoglobine, une protéine des globules rouges du sang aboutissant à la formation des globules rouges en forme de faucille. Ces globules rouges falciformes ne sont pas capables de transporter l'oxygène et sont donc vite détruits par l'organisme. C'est pourquoi, cette maladie se manifeste par la diminution du sang.

En d'autres termes, selon les scientifiques, puisque cette maladie est due à une anomalie de l'hémoglobine, protéine présente à l'intérieur des globules rouges, elle empêche le transport de l'oxygène des poumons vers tous les organes du corps. L'anomalie de l'hémoglobine a pour conséquence la déformation des globules rouges qui perdent leur forme arrondie (comme

un disque aplati au centre) et prennent la forme faucille anormale (particularité qui a donné son nom à la maladie). On peut également noter que les globules rouges falciformes ont une durée de vie courte, ce qui produit l'hémolyse conduisant à l'anémie, d'où la dénomination Anémie falciforme ou Anémie SS.

De nos jours, cette maladie touche environ 50 millions de personnes dans le monde, principalement en Afrique tropicale. La République Démocratique du Congo compte près d'un million et demi de patients atteints de drépanocytose.

Plusieurs stratégies thérapeutiques ont été essayées afin de contrecarrer les différents mécanismes décrits ci-dessus, dans le but d'améliorer la qualité de vie des patients drépanocytaires, mais sans succès réel. Parmi ces stratégies figurent les traitements aux analgésiques et anti-inflammatoires pour les crises vaso-occlusives des drépanocytaires, les transfusions sanguines, l'utilisation d'une molécule appelée Hydroxyurée et les transplantations de moelle osseuse.

L'un des principaux obstacles à l'application de ces stratégies en Afrique reste,

nous l'avons souligné, leur coût élevé. D'où, l'une des meilleures solutions demeure le développement des phytomédicaments basés sur les connaissances de la pharmacopée traditionnelle africaine. Nul n'est besoin de rappeler que 80 % de la population africaine utilise la médecine traditionnelle pour les soins de santé notamment à travers les plantes parmi lesquelles plusieurs ont prouvé leur efficacité. C'est ainsi que plusieurs molécules bioactives en ont été isolées. Dans les régions où la drépanocytose est endémique, les plantes médicinales sont largement utilisées pour soulager les symptômes de la maladie.

Grâce à la mise au point de DrépaThé®, l'équipe du Professeur Pius MPIANA TSHIMANKINDA a apporté une pierre à l'édifice dans l'amélioration de la prise en charge des drépanocytaires. Nous espérons que ce nouveau phytomédicament contribuera efficacement à améliorer de façon très substantielle, la qualité de vie des drépanocytaires où qu'ils vivent.

Professeur Damien TSHIBANGU SHA-TSHIBEY, PhD.



Messages de Vœux du Président du Conseil Scientifique National (CSN), **Le Professeur MPIANA TSHIMANKINDA Pius**

à Son Excellence Monsieur le Président de la RDC Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, à Son Excellence Monsieur le Ministre de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique Docteur Gilbert KABANDA ainsi qu'à tous les Membres du CSN.

Le Président du CSN, le Prof. MPIANA TSHIMANKINDA Pius souhaite à Son Excellence Monsieur le Président de la RDC Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, à Son Excellence Monsieur le Ministre de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique Docteur Gilbert KABANDA ainsi qu'à tous les Membres du CSN,

les meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année

2024

Le CRESH remet des certificats d'honneur à ses deux chercheurs émérites.

Le Centre de Recherche en Sciences Humaines (CRESH) a organisé une journée scientifique le vendredi 15 décembre 2023, à Kinshasa, en RD-Congo en hommage aux chercheurs émérites André WUFELA YAEK'OLINGO et Augustin AWAK'AYOM. Au cours de cette activité scientifique, le Directeur Scientifique du CRESH, le Prof. BOBO B. KABUNGU s'est penché sur l'éméritat, d'une part, en tant que scientifique quand on considère le parcours à accomplir pour accéder à la distinction et, d'autre part, en tant que dignité humaine au regard des avantages liés à ce rang mais qui tarde à se matérialiser.



Au cours de cette activité scientifique, le Directeur Scientifique du CRESH, le Prof. BOBO B. KABUNGU a considéré l'éméritat, comme l'accession à la distinction à



Le Président du CSN le Prof. MPIANA TSHIMANKINDA Plus remet le certificat d'honneur et un trophée à titre posthume au Prof. Augustin AWAK'AYOM ici représenté.

la fin de l'accomplissement d'un parcours scientifique d'une part, et, d'autre part, comme dignité humaine au regard des avantages liés à ce statut lesquels (avantages) qui tardent cependant à se matérialiser.

Avant de clôturer la manifestation, le Comité de Gestion du CRESH, en présence du Président du Conseil Scientifique National, a remis des certificats d'honneur et des trophées aux deux premiers chercheurs émérites de cette Institution de Recherche.

Signalons que plusieurs intervenants lors de cette cérémonie, ont salué le

parcours scientifique de ces deux chercheurs émérites qui ont marqué l'histoire du CRESH. Ces derniers ont remercié les autorités du CRESH pour cette belle initiative.

Il faut noter que le Professeur André WUFELA YAEK'OLINGO est auteur de plusieurs articles et des ouvrages scientifiques. Il s'agit entre autres : à la recherche d'une identité, le mémoire de chercheur, cent ans de recherche sur le peuple Mongo, un siège de Francophonie au Congo-Kinshasa, etc.

MAZONO MPIA Christian/CSN

COP 28 : la DG du CREE Prof Patience NGELINKOTO MPIA BOKANGO présente sa communication intitulée « Etat des lieux de recherches quelques tourbières de la RDC dans le Bassin Congo (Lokolama, Eala , Mpama).



La Directrice Générale du Centre de Recherche en Eau et Environnement (CREE) la Professeure Patience NGELINKOTO MPIA BOKANGO a présenté sa communication intitulée « Etat des lieux de recherches des quelques tourbières de la RDC dans le Bassin du Congo (Lokolama, Eala, Mpama), » lors la 28e Conférence des Parties sur les changements climatiques (COP28) tenue à Dubaï du 30 novembre au 13 décembre 2023.

Au cours de cette conférence internationale, la Professeure Patience NGELINKOTO MPIA BOKANGO a démontré que les tourbières sont quasi importantes dans la régulation climatique. Elles ont été choisies pour plusieurs raisons qui sont entre autres :

- Ecosystèmes précieux pour l'équilibre écologique de la planète, biotopes des puits de carbone, relativement intacte et un grand intérêt pour atténuer le climatique;
- Existence actuellement des données sur la cartographie et l'évaluation du stock de carbone;
- Associer des données de terrain: caractéristiques physico-chimiques

et inventaire de la biodiversité pour déterminer le capital naturel en vue de disposer des informations utiles pour la conservation et utilisation rationnelle pour une gestion durable.

Notons que plusieurs attentes étaient au rendez-vous de la COP 28. Il s'agit notamment :

1. Position commune de l'Afrique portée par la RDC;
2. Bilan global sur l'accord de Paris, où nous en sommes en terme de : hausse de température, adaptation, incidence, perte et préjudice et enfin riposte et mobilisation des fonds ;
3. L'opérationnalisation des fonds,

perles et préjudice;

4. Transition, justice et équité ;
5. Financement

Elle a noté également que la COP 28 a permis aux participants de bénéficier des opportunités dont : plus de 100 mille participants avec des interventions scientifiques riches, apport des données, possibilité de réseautage avec d'autres pays, organismes, organisations, présentation d'état d'avancement en matière d'atténuation et d'adaptation, ce qui renforce la position de la RDC en « PAYS SOLUTION »

Professeure Patience NGELINKOTO MPIA BOKANGO

CENTRES ET INSTITUTS DE RECHERCHE DU SECTEUR PUBLIC EN R.D.CONGO

IRSS (Institut de Recherche en Science de la Santé)

Objectif : Améliorer l'état de santé de la population par des recherches dans les domaines : pharmaceutique, médical, anthropologique, psychologique ou socioculturel.

Adresse : 9 , Av. Lukusa C/Gombe; E-mail: dryembo@gmail.com; Tel: 0824580211

CRSAT (Centre de Recherche en Sciences Appliquées et Technologiques)

Objectif: Mettre au point des matériaux , des appareils , des méthodes ou procédés en vue de trouver des solutions aux problèmes urgents de la population dans divers domaines de l'habitat, du développement rural ainsi qu'à ceux liés à la modernisation de la société.

Adresse : 106, Blvd du 30 Juin, C/Gombe; E-mail: Jeannoelmputu@gmail.com; Tel: 0821138261

CRESH (Centre de Recherche en Sciences Humaines)

Objectif: Assurer la promotion humaine des congolais par l'étude de ses dimensions sociales, économique et politiques tendant à déceler les facteurs qui influencent positivement ou négativement sur son développement.

Adresse :33, Av.comité urbain C/ Gombe; E-mail: mingashang@yahoo.fr; Tel: 0819377821

CREM (Centre de Recherche en Enseignement de la Mathématique)

Objectif: Effectuer des recherches dans le domaine de l'enseignement des Mathématiques en vue d'améliorer la qualité.

Adresse :84 , Av. des Ambassadeurs C/ Gombe; E-mail: mabelamatendorostin@gmail.com; Tel:0815031877

CRG (Centre de Recherche en Géophysique)

Objectif: Mettre à la disposition du pays un réseau national d'observation de géophysique, pour l'étude globale de comportement interne du globe terrestre en RDC.

Adresse : 44, Av. de la démocratie, C/ Gombe(enceinte du CRGM); E-mail: tondozi@gmail.com; Tel: 0854426228

INADEP (Institut Africain d'Etudes Prospectives)

Objectif: Effectuer des réflexions anticipatives afin de proposer des solutions aux crises et aux problèmes liés à l'évolution des sociétés africaines

Adresse : Av. Cardinal Malula, C/ Lemba; E-mail: mgrtarciabangu@yahoo.fr; Tel: 0996658741

CRMD (Centre de Recherche Multidisciplinaire de Développement/Matadi)

Objectif: Mener des recherches opérationnelles dans le kongo central dans le domaine de la linguistique appliquée des cultures africaines et des sciences appliquées

Adresse :Hôtel de la porte Matadi; E-mail: Mwanzanicolas5@gmail.com; Tel:0815037949

CNPRI (Comité National de Protection des Rayonnements Ionisants)

Objectif: - Autorité réglementaire en matière de protection contre les dangers des rayonnements ionisants en RDC; - Gestion des sources radioactives des matières radioactives comme l'uranium.

Adresse: 4675, Av. Colonel Ebeya, Immeuble Quitus 2ème niveau; Email: Flory1963@gmail.com; Tel: 0816684665

CGEA (Commissariat Général à l'Energie Atomique)

Objectif: Effectuer, promouvoir et coordonner la Recherche Scientifique et technique dans divers de la science et de l'industrie, intéressant l'utilisation de l'énergie atomique et la recherche spatiale.

Adresse: Enceinte de l'UNIKIN; E-mail: Steve.muanza.kamunga@gmail.com; Tel: 0808643248

IGC (Institut Géographique du Congo)

Objectif: Production de la carte de base de la RDC à l'échelle de 1/50.000 et ses dérivées.

Adresse: 106, Blvd du 30 Juin, C/Gombe; E-mail: Fidele.balbuno@unikin.ac.cd; Tel: 0974449240

CRGM (Centre de Recherche Géologique et Minière)

Objectif: Effectuer des Etudes et Analyses permettant une meilleure connaissance du sol et sous-sol du territoire national

Adresse: 44, Av. de la démocratie, C/ Gombe; E-mail: rolandkakule@gmail.com; Tel: 0851506161

INERA (Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomique)

Objectif: Promouvoir le développement de l'agriculture au Congo. Maintenir des variétés, essais multi- locaux, et ses paysans, gestion et conservation du géoplasme. Mettre en marche un programme un programme suivi et évaluation des activités de recherche. Vulgariser les nouvelles variétés. Redonner à la direction technique en gestion une valeur traduisant bien sa raison d'être en vue d'une production de semences de base et de prébase associée. Reprendre la publication de la revue agricole pour diffuser les résultats de recherches.

Adresse: 13, Av. des Cliniques, BP :2037 KINSHASA , C/Gombe; E-mail: domikankonde@yahoo.fr; Tel: 0818248620

CRLCA (Centre de Recherche en Langue et Culture Africaine)

Objectif: Coordonner et réaliser tous les projets de recherche concernant des langues et cultures africaines.

Adresse: 53 C, Av. Makiso, blvd du 30 juin, Kisangani/ Tshopo. Tel: 0851934320

CRAA (Centre de Recherche Agro-Alimentaire/Lubumbashi)

Objectif: Identifier les procédés de transformation, de conservation des produits agricoles locaux de base. Améliorer la qualité des aliments importés ou fabriqués localement par l'application des normes approuvées et un contrôle de qualité. Aider le développement technologique de l'agro-industrie existante en leur apportant dans la mesure du possible une assistance technique.

Adresse: 1, Av. Président ILEO, Q/CRAA, C/Lubumbashi; E-mail: Julesnkulu@gmail.com; Tel: 0997131002

CRSS (Centre de Recherche en Science Sociales / Bandunduville)

Objectif: Faire des recherches scientifiques concrètes sur sur les grands problèmes socio-économiques et culturels. Promouvoir un développement durable aquatique.

Adresse: 29, Av. de la mission, Q/Salongo, C/Basoko. BANDUNDUVILLE, BP. 223 ; E-mail: akuzituka@gmail.com; Tel: 0815898971

CREF (Centre de Recherche en Ecologie Forestière /Mabali)

Objectif: Recherche Scientifique sur les plante, les espèces aquatiques et les espèces Animals.

Adresse: D.S/MBANDAKA/PROVINCE DE L'EQUATEUR; E-mail: bosomboependi2@gmail.com; Tel: 0825241704

CRMN (Centre de Recherche sur les Maladies Nutritionnelles/Gemena)

Objectif: Recherche sur les maladies liées à la malnutrition telles que les maladies apparentées en isolants certains molécules, le cas SYZYSIUM GUINESIE pour combattre les levures ambiennes et la diarrhée du Sud Ubangi.

Adresse: Mobutu n° 220/A. GEMENA/ PROVINCE DU SUD- UBANGI; E-mail: cherusangi@yahoo.fr; 0992416091

CRSN (Centre de Recherche en Sciences Naturelles /Lwiro)

Objectif: Effectuer, promouvoir et coordonner Les recherches dans Les domaines de la science, de la technologie et de l'industrie sur toute l'étendue de la RDC

Adresse: LWIRO , TERRITOIRE DE KABARE/SUD KIVU; E-mail: robert.kasisi@umontreal.com; Tel: 0996806699.

CRMD (Centre de Recherche Multidisciplinaire de Développement/ Bunia)

objectif: Mener des recherches opérationnelles dans la partie Nord-Est de la RDC dans le domaine de la linguistique appliquées, des cultures africaines et des sciences appliquées-Etude de la nature, faune, flore et protection des espèces en voie de disparition

Adresse:BUNIA/ITURI; E-mail: Kermwathomas@gmail.com; Tel: 0997717070.

CRH (Centre de Recherche en Hydrobiologie à Uvira)

objectif: Assurer la programmation, la coordination et le suivi des activités de recherche hydrobiologie, limnologique et de la pêche dans tous les écosystèmes.

Adresse: 115, AV. du Congo, Q/Kimanga, C/Kalundu, UVIRA / SUD KIVU; E-mail: bida-kamuhoza@gmail.com; Tel: 0997716307.

CoE/CBRN (Centre d'Excellence Chimique, Biologique, Radiologique et Nucléaire)

Objectif: Contribuer à l'atténuation des risques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires.

Adresse: 106, Blvd du 30 Juin, C/Gombe; E-mail: Odette.kabena@gmail.com; Tel: 0816904370.

OVG (Observatoire Volcanologique de Goma)

Objectif: Prévention des risques volcaniques par la surveillance des Volcans et du Lac Kivu ; Gestion des risques naturels; Recherche scientifique.

Adresse:142, Avenue Du Rond Point ; Quartier Les Volcans ; Commune de Goma ; Ville de Goma; Nord-Kivu.; E-mail: mavotulu@gmail.com; Tel: 0998584734

CREE (Centre de Recherche en Eau et Environnement)

Objectif: Servir d'un lieu de formation et de recherche axée sur la maîtrise de la gestion de l'eau et de l'environnement. Proposer des solutions relatives aux problèmes qui pourrait surgir autour de l'eau. Créer un réseau national des scientifiques et chercheurs congolais pour analyser et diffuser les informations sur l'impact de changement climatique en RDC. Promouvoir l'éducation et le droit à l'environnement

Adresse: 44, Comité Urbain C/ GOMBE; E-mail: ngelipatience@gmail.com; Tel: 0818105625.

CRSARP (Centre de Recherche de Sélection, d'Adaptation des Ruminants et Porcins)

Objectif: Mener des études et recherches dans le domaine de l'élevage des ruminants et porcins.

Adresse: 45, Av. Lumumba, Q/de la gare, LUPUTA/ KASAI-ORIENTAL; E-mail: tshamalagabriel@gmail.com; Tel: 0851817370

CNT (Centre National de Télédétection)

Objectif: Recherche dans la Télédétection.

Adresse: PLACE ROYAL IMMEUBLE KASAI; E-mail: davidngindub@gmail.com; Tel: 0815103502.

CNRSBD (Centre National de Recherche en Science Buccodentaire)

Objectif: Mener des études et Recherches dans le domaine de la santé Buccodentaire.

Adresse: 13, 10ème Rue, Quartier Industriel, C/Limete; E-mail: Cnrsbd.rdc@gmail.com; Tel: 0822244152; 0811835159; 0840922982

ACCOS (Académie Congolaise des Sciences)

Objectif: Promotion et Rayonnement de la Science, de la Technologie, des Arts et lettres. Accompagnement des initiatives inventées.

Adresse: Faculté des sciences/ UNIKIN local 28; E-mail: jimyembet@gmail.com; Tel: 0813330242

CRIPM (Centre de Recherche Interdisciplinaire Pédagogique de Matadi)

Objectif:--Science de l'information.

Adresse: Les Bâtiments de l'institut supérieur pédagogique de Matadi; Tel: 0896501462



**REVUE
CONGOLAISE
DES SCIENCES ET
TECHNOLOGIES**

Éditée par le Conseil Scientifique National
Ministère de la Recherche Scientifique et
Innovation Technologique
République Démocratique du Congo

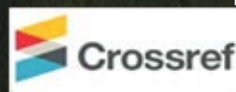
ISSN (Online): 2959-202X

ISSN (Print) :2960-2629

DOI: 10.59228/rcst

www.csnrdc.net

Notre revue est indexée dans
les plateformes suivantes:



Conditions d'abonnement

Ordinaire : 15\$
Soutien : 30\$
Honneur : 50\$

Le Conseil Scientifique National (CSN) est l'organe unique de contrôle et de décision de l'ensemble des Centres et Instituts de Recherche en RDCongo .

Conformément à l'article 24 de l'Ordonnance-loi n°82-040 du 5 novembre 1982 portant organisation de la Recherche Scientifique et technique, le Conseil Scientifique National est chargé de (d) :

1. délibérer des orientations et priorités des plans et programmes de recherches scientifiques et technologiques à effectuer dans le pays ;
2. délibérer sur l'allocation des ressources consacrées par le budget de l'Etat aux activités scientifiques et technologiques ;
3. contrôler la gestion financière des Centres et Instituts de Recherche ;
4. approuver le budget des Instituts et Centres de Recherche et la présente avec avis du Ministre de la Recherche Scientifique ;
5. approuver le règlement organique des Instituts et Centres de Recherche ;
6. proposer au Ministre de la Recherche Scientifique la nomination et la promotion du personnel scientifique ou du personnel administratif de commandement.

Pour les annonces et les partenariats nous contacter

Imprimé

Boulevard du 30 juin, Place « Royal ». Immeuble Kasai, 2ème Niveau aile Gauche, Commune de la Gombe



Site Web : www.csnrdc.net



Email: contact@csnrdc.net



N°Tél: +243 81 87 96 646; +243 89 85 32 086